



vous informe...

RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler que la réception de la municipalité est maintenant située au Centre sportif Ben-Leduc au 172, 12^e Rue.

Changement d'horaire

Veillez prendre note que pour la période **du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023**, l'hôtel de ville, situé au 125, 12^e Rue, ainsi que la réception de la municipalité, située au 172, 12^e Rue, seront fermés tous les vendredis.

Assemblées régulières du conseil - Nouveauté

Il sera possible dès la réunion du 14 novembre de suivre en ligne sur le site web de la municipalité de Ferme-Neuve la tenue de l'assemblée à partir de 19h30.

Il sera aussi possible pour vous de participer à la période de questions, dernier point inscrit à l'ordre du jour.

L'ordre du jour sera disponible le jeudi précédant la réunion à partir de 17h00 sur le site de la municipalité.

La sécurité avant tout!

Suite aux portes ouvertes pour la Semaine de prévention des incendies, les pompiers de la municipalité de Ferme-Neuve tiennent à vous rappeler d'être prudent lors de l'utilisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des foyers portatifs, des pots à feu et des chaudrons à fondue qui utilisent des combustibles liquides ou gélifiés.

Si vous utilisez ce type de combustible :

- Assurez-vous que la flamme est éteinte. Utilisez un éteignoir ou un dispositif similaire.
- Ne versez jamais de combustible sur une flamme. Certains combustibles brûlent de manière à rendre les flammes difficiles à voir, particulièrement s'il n'en reste qu'une faible quantité.
- Laissez le foyer, le pot à feu ou le réservoir de combustible du chaudron à fondue se refroidir complètement avant de le remplir.

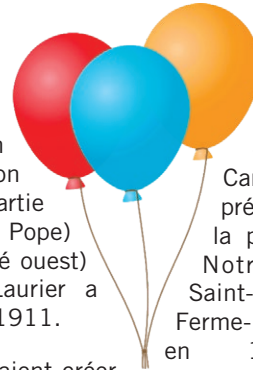
Piles et batteries au lithium-ion

Il est important de ne pas mettre dans le bac vert de recyclage des déchets d'équipements contenant des piles et des batteries au lithium. La croissance de leur utilisation dans plusieurs équipements de plus en plus légers, des montres aux brosses à dents en passant par les clés de voiture, entraîne des risques accrus d'incendie au centre de recyclage lors de leur manipulation.

Bon anniversaire! 125 ans

Bon anniversaire à la défunte municipalité des cantons unis de Robertson-et-Pope créée le 7 octobre 1897, renommée en 1974 Des Ruisseaux, et depuis la fusion en 2002, secteur de Mont-Laurier. La partie urbaine actuelle de Ferme-Neuve (1^{er} rang Pope) et les lots bordant la rivière du Lièvre (côté ouest) jusqu'à la présente limite avec Mont-Laurier a appartenu à cette municipalité de 1897 à 1911.

Les habitants du Rapide de l'Original désiraient créer une municipalité afin d'obtenir des subventions pour la construction de chemins, mais ils refusaient de se joindre au canton Campbell (côté sud/partie haute de la rivière) à cause du litige sur le choix de l'emplacement de leur église. Ils joindront le canton Pope dans le but de répondre à l'exigence du gouvernement, soit d'avoir au moins 300 habitants pour se municipaliser. Le premier conseil sera formé du maire Solime Alix, des conseillers Charles Book, Joseph Dumouchel, Joseph Forget, Joseph Jolicoeur, Augustin Marcotte et **du conseiller de notre secteur, Léonard Lafontaine.**



En 1911, cette partie du canton Pope s'ajoutera à la municipalité des cantons unis de Gravel, Moreau, Würtele et Pope. Ce nouveau territoire, après avoir cédé quelques lots du canton Würtele au canton Campbell (côté est de la rivière), correspondra précisément à celui de la paroisse catholique Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement de Ferme-Neuve fondée en 1901. D'autres mouvements municipaux suivront, dont la création de la municipalité du village de Ferme-Neuve (1917) et celle de la municipalité de la paroisse de Ferme-Neuve (1930) qui remplaçait celle des cantons unis. En 1998, le village et la paroisse deviennent la municipalité de Ferme-Neuve.



*Léonard Lafontaine
de la ferme neuve*

HALLOWEEN À FERME-NEUVE!



Garage des frissons, au 166, 16^e Rue, le 29 octobre dès 19h pour les adultes et le 31 octobre dès 16h pour les enfants. La municipalité de Ferme-Neuve est fière de participer financièrement à cette activité.



Labyrinthe hanté par le Centre communautaire de Ferme-Neuve, au 81, 12^e Rue, 29 octobre dès 16h30.



Distribution de bonbons le 31 octobre de 9h à 16h à la réception de la municipalité située au 172, 12^e Rue (Centre Sportif Ben Leduc).